



## 1. Contexte professionnel – Finalité du diplôme :

L'activité du titulaire du CAP Services en Brasserie-Café s'exerce en priorité dans les débits de boissons et les établissements de restauration titulaires d'une licence IV.

Son champ d'intervention se situe dans le cadre des fonctions suivantes : réception, stockage, préparation de service, service des boissons et mets, communication vente.

Il peut accéder aux emplois de café-brasserie : serveur, limonadier, garçon de comptoir, mais aussi à certains emplois du bar (bar à thème, discothèque...) ou de la restauration : employé de bar ou de restaurant, ½ chef de rang ou chef de rang. En fonction du type ou de la taille de l'établissement, le titulaire du CAP est placé sous l'autorité directe du chef d'entreprise ou d'un responsable désigné par le dirigeant.

Après expérience professionnelle et en fonction du contexte de l'entreprise, il pourra occuper des emplois de responsabilité (comptoir, bar, terrasse, salle) et devenir chef d'entreprise.

## 2. Conditions de travail :

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Services en Brasserie-Café peut être amené à travailler : en horaires décalés, voire la nuit, en fin de semaine, les jours fériés et en saison (montagne, mer). L'environnement professionnel dans lequel s'exerce son activité exige un comportement et une tenue adaptés, une bonne résistance physique, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

## 3. Fonctions et missions dans l'entreprise

Il participe à l'approvisionnement et au stockage des marchandises. Il assure la mise en place du bar et de la brasserie, le service des boissons et des mets dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Il entretient les locaux et les équipements, il accueille le client, assure le suivi du service jusqu'à l'encaissement.

## 4. Qualités requises :

- L'écoute de la clientèle et la convivialité
- La résistance physique
- La vivacité d'esprit
- La bonne humeur
- L'aisance gestuelle
- La connaissance de langues étrangères

## 5. Conditions d'admission :

- Avoir + de 16 ans et – 26 ans ou \* Avoir terminé la scolarité obligatoire (3ème) et avoir 15 ans
- Avoir déposé un dossier de candidature à l'ICF/E.M.T.H.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise. L'ICF peut vous apporter une aide individuelle dans votre recherche d'entreprise.

## 6. Suite dans les études après l'obtention du diplôme :

- CAP dans une autre option en 1 an

## 7. Durée de la formation :

- 2 ans de formation alternée :
- 2 semaines en entreprise
- 1 semaine à l'ICF (Soit environ 24 semaines à l'ICF sur les 2 années de formation)

REGLEMENT D'EXAMEN			HORAIRES HEBDOMADAIRES DE FORMATION A L'ICF / EMTH
INTITULE DES EPREUVES	COEF	TYPE D'EPREUVE	
<b>UNITES PROFESSIONNELLES :</b>			
EP1 - APPROVISIONNEMENT et PREPARATIONS SPECIFIQUES	3	CCF	9 H (6H TP + 3H TA)
EP2 - SERVICE DES BOISSONS ET DES METS	7	CCF	2 H
EP3 – COMMUNICATION VENTE	3	CCF	4 H
PREVENTION – SANTE – ENVIRONNEMENT	1	CCF	2 H
TECHNOLOGIE	Evaluées lors des parties techniques des épreuves EP1 et EP2	CCF	2 H
SCIENCES APPLIQUEES			
CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE			
<b>UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL :</b>			
Expression Française	3	C.C.F	4 H
Histoire - Géographie			1H30
Mathématiques	2		3 H
Sciences Physiques			1H30
Langue Vivante étrangère	1		3 H + 1 Heure LV/TP
Éducation Physique et Sportive	1		2 H

## 8. Examen :

Validation du diplôme en Contrôle en Cours de Formation.

## 9. Taux de réussite à l'examen :

<http://www.icf-beziers.fr/4-13413-Resultats-et-distinctions.php>